Joseph François Bas

Prêtre de l'Oratoire

Entré : 2 frères

Né à Avignon (Vaucluse) , le

Mort à Avignon (Vaucluse) , le 11 Mars 1695.

Notes bio-bibliographiques

E. Bonnardet
p. de l'Oratoire

Le Père Joseph François Bas

Listes des Assemblées = 1654 Effiat
1658 La Rochelle
1661 Effiat supérieur
1663 " "
1666 Avignon
1669 "
1672 "
1675 Arles sup.
1678 Avignon séminaire
1681 " "
1682 " "
1684 " "
1687 "
1690 "
1693 "

Nécrologe — Mort à Avignon le 12 mars 1695. (Erreur : le 11 d'après, voir journal d'Avignon)

Archives d'Avignon = Les 2 frères Bas viennent résider à Avignon en 1662.
En janvier 1669 Joseph prêche la mission à Nove.
Du 9 au 23 Nov. 1669, il va travailler à la mission de Sarrians (Vaucluse).
Il repart le 24 X 1669 pour Graveson et Regnognac et revient le 8 janvier 1670.
En Nov et Xbre 1671, il prêche les missions de Sarrians et de Barbantane.

(la suite page suivante)

M.M. 607, 2e catalogue N 204 = Joseph François Bas, prêtre, mort en 1695.

Journal d'Avignon (suite)

En 1682, il prêche à Avignon.

En Novembre 1684, il prêche la mission à Samans.

En février 1685, mission à St Saturnin. Il a fait faire la 1re communion aux enfants; il a prêché le carême en provençal dans notre église d'Avignon avec beaucoup de zèle, de véhémence et de bénédiction. Il a heureusement achevé son carême. La foule ne pouvait être plus grande. C'est pour la 4e fois qu'il a rempli cette station.

Il n'a prêché de toute la semaine sainte que le Dimanche des Rameaux et le Vendredi saint, de même que les prédicateurs des 3 autres stations de la ville qui, depuis quelques années, ne prêchent plus ni le Lundi, ni le mardi. Il n'a pas non plus prêché le jour de Pâques. C'est l'usage de notre église.

En mai 1685, il a reçu une lettre de remerciement du P. chancelier, vicaire et grand prédicateur lui-même, pour son carême et ses autres soins.

Il est mort le 11 mars 1695.

Le 7 septembre 1694, il avait fait une fondation en notre église à 4 conditions: (2400 livres, monnaie de roi)

(1 messe le 11 de chaque mois pour le repos de son âme (au jour même de sa mort, disait-il)

(2 amende honorable à chaque Dimanche des Rameaux devant le St Sacrement.

(3 Mission à faire soit en notre chapelle d'Avignon, soit ailleurs.

(4 fondation pour un Vicaire avec les Pères Gombert et Grelh (90 livres en tout) d'un carême dans notre chapelle d'Avignon

---